

PV AD du 25 mars 2009

Présentes : Joël (CGTF), Livio (AESPRI), Omar (AESPRI), Jonathan (AESPRI), Thibaut (CUAE) (prés), Catalina (CUAE), Anthony (Datcha), Tancrede (AEP), Joel (AEB), Mathieu (AEB), David (AEMG), Marie-Josée (AEMG), Giulia (ADEPSY), Julia (ADEPSY), Lucas (CUAE), Jamal (CUAE)(PV), David (MEG), Laurence (Datcha), Gwenaëlle (AEMG).

1. **Approbation du PV :** le PV de l'AD du 3 décembre 2008 est approuvé avec des modifications mineures.

2. Communications :

- La loi sur l'université est entrée en vigueur comme le règlement transitoire.
- La CUAE est passée dans plusieurs comités d'associations et est prête à en rencontrer d'autres.
- Catalina a présenté sa démission du poste de secrétaire permanente.
- L'université de Genève ne respecte les directives de la CUS au sujet de l'équivalence des diplômes entre licence et master : elle rémunère de manière différenciée ses assistantes.
- La CGTF et la CUAE vont collaborer pour exiger plus de sous pour les projets des associations d'étudiantes. Les fonds de la CGTF commencent sérieusement à diminuer.
- Une manifestation contre le racisme a lieu le 18 avril 2009. Elle réunira beaucoup d'associations. La CUAE relaie l'information mais ne s'y associe pas de manière intensive.

des associations :

- L'AESPRI organise le forum du militantisme du 11 au 15 mai 2009. *L'école au XXIème siècle : faut-il revoir sa copie ?*
- L'AESPRI aura bientôt un nouveau site internet.
- L'AESPRI continue de se bouger sur l'affaire des conseillères aux études en SES (trop petit bureau à plusieurs ce qui ne permet pas de garantir la confidentialité). Rien n'a bougé depuis le dernier conseil de faculté.
- Le MEG organise une soirée le 18 avril à la Datcha.

3. Commission de nomination

Explication du rôle et des bases légales de la commission de nomination.

Plusieurs personnes sont intéressées : après un vote sont nommés Marie-Josée (de l'AEMG) et Joël (de l'AEB).

4. Locaux

Présentation du problème des locaux des associations : la régie a résilié le bail et les projets de relogement ne sont pas satisfaisants.

Certaines associations proposent de faire une lettre de soutien. Il est décidé que la CUAE propose une lettre type et que les associations décident elles-mêmes de la modifier le cas échéant.

Il est discuté de différentes solutions envisagées comme des bâtiments à la rue des pavillons, à la rue des savoises et au dessus de la Datcha.

5. Assemblée de l'université

La CUAE a décidé de lancer une liste de coordination. Elle s'appuie sur les associations pour trouver des candidates intéressées.

Différentes questions sont posées autour du fonctionnement de l'Assemblée, de ses prérogatives et du sens de la liste des associations. Il est rappelé que le but est de monter un socle d'étudiantes unies dans la nouvelle assemblée pour défendre les intérêts généraux des étudiantes.

6. Règlement transitoire

Le règlement transitoire regroupe l'ancien règlement d'application et le règlement de l'université. Il y a quelques modifications.

Deux éléments ont particulièrement retenus notre attention :

La création d'un organe : le collège des professeurs.

La disparition du droit de recours pour les élections.

Selon notre interprétation, ces deux points contredisent la loi sur l'université. Nous ne ferons pas recours mais aviserons le rectorat.

Des personnes demandent si le contrôle des associations prévu dans le projet de règlement est maintenu dans le règlement transitoire. Les mentions sur la neutralité politique et religieuse ont été supprimées et remplacées par la compatibilité avec la charte d'éthique de l'université. Mais le contrôle de la représentativité des associations et des statuts a été maintenu.

7. Groupe de travail

La CUAE présente des groupes de travail qui vont se mettre en place :

GT migrantes : dans la suite de l'affaire OCP-Uni. Ce groupe a décidé d'améliorer les informations qui existent dans l'agenda-guide de la CUAE et de creuser l'idée de faire une séance d'info en début d'année.

GT sur le travail et le non-travail : interroger notre rapport au travail et questionner son utilité. Des liens avec la professionnalisation des études ou la nouvelle loi sur le chômage sont possibles.

GT sur la formation alternative : le but est de proposer des formations alternatives tant par la forme que le contenu. Essayer de s'auto-former en dehors de toute forme de domination.

8. Datcha

Présentation des statuts de la Datcha par Ignace.

L'AESPRI critique le fait de ne pas avoir été associée à l'élaboration de ces statuts malgré qu'elle en ait exprimé la volonté. Il est alors expliqué la différence entre les statuts et le règlement interne. C'est sur le règlement interne qu'il a semblé que l'AESPRI désirait être associé. On notera toutefois que le groupe de travail ne s'est jamais réuni à ce jour. Jamal présente ses excuses pour le couac en communication, il avait pensé avoir été clair. Il n'y a jamais eu la volonté d'écarter l'AESPRI de la discussion.

Une discussion sur les statuts s'enchaînent et quelques modifications sont apportés sur proposition de l'AESPRI qui est remerciée pour le travail effectué.

Les nouveaux statuts sont adoptés par l'AD après des modifications.

9. Divers

Le 20 janvier la CUAE a appelé à une manifestation où des tracts antisémites ont été distribués. Pourquoi la CUAE n'a pas fait de démenti ?

La CUAE n'organisait pas la manifestation et n'a fait que la relayée. La plupart des membres de la CUAE ignorait ces événements que les organisateurs ont par ailleurs déploré publiquement. D'avis général, il n'est pas pertinent de faire un démenti ou un mea-culpa. Il est également fait remarqué que ce n'est pas à la CUAE de se désolidariser d'événements survenus lors d'une manifestation qu'elle n'a pas organisé.

Une discussion suit et il est demandé à la CUAE d'être attentive à ces questions car elle se définit elle même comme antifasciste et antiraciste.